



... CYCLE ...

DROIT DE L'ENFANT

**LES 17 MARS, 28 AVRIL,
26 MAI, 16 JUIN,
ET 08 SEPTEMBRE 2025**

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
3H/ATELIER**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS : Approfondissement
des connaissances et des pratiques
de la matière

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ...

- Connaître et maîtriser les règles en droit de l'enfant
- Analyse de questions pratiques
- Panorama de jurisprudence

TYPE DE FORMATION : visioconférence

NIVEAU : 2

PRÉ-REQUIS :

Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière.

DURÉE DE LA FORMATION :

5 demi-journées

5 ateliers de 3 heures

Les 17 mars, 28 avril, 26 mai, 16 juin et 08 septembre

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

15h pour la totalité du cycle

3h pour chaque atelier

MÉTHODOLOGIE :

Exposé théorique illustré des dernières jurisprudences, d'exemples pratiques et cas pratiques chiffrés

... INTERVENANTS ...

Me Ph. BONFILS,

*Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence,
Professeur à Aix-Marseille Université,
Directeur de l'ISPEC*

Me V. CHAVEAU,

Avocat au Barreau de Paris

Me C. CLAVIN,

Avocat au Barreau de Marseille

M. V. ÉGÉA,

*Professeur agrégé à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC*

Me A. MUNCK-BARRAUD,

Avocat au Barreau de Paris

Me N. RAMPAL,

Avocat au Barreau de Marseille

Mme C. SIFFREIN-BLANC,

Professeur à Aix-Marseille Université

PROGRAMME DU CYCLE

... ATELIER I ... L'ENFANT EN DANGER

Lundi 17 mars 2025

17H - 20H

Mme C. SIFFREIN-BLANC,
*Professeur à Aix-Marseille
Université*

Me N. RAMPAL,
*Avocat au Barreau de
Marseille*

Objectifs :

- Au sein des différentes branches du droit de l'enfant, mettre l'accent sur la situation des enfants en danger
- Identifier et analyser les compétences juridictionnelles requises pour faire face aux situations de danger concernant les enfants
- Examiner le recoupement des compétences entre le Juge aux Affaires Familiales (JAF) et le Juge des Enfants (JE)
- Revoir les principes fondamentaux de la protection de l'enfance, en mettant l'accent sur le principe de subsidiarité
- Explorer la diversité des cas de danger auxquels les enfants peuvent être confrontés
- Identifier les différentes mesures de protection adaptées aux différentes situations de danger
- Identifier les droits procéduraux de l'enfant
- Aborder le thème de la médiation en protection de l'enfance
- Faire un focus particulier sur la situation des enfants en placement longue durée, l'évolution des mesures, la notion de statut en protection de l'enfance
- Faire l'état de l'actualité en protection de l'enfance

Programme :

- I - Le pluralisme des situations de danger
- II - L'articulation des compétences JAF/JE
- III - Les différentes mesures de protection de l'enfance
- IV - Droits procéduraux de l'enfant
- V - Le placement longue durée, l'évolution du statut de l'enfant

:: ATELIER II :: L'ENFANT ET LE DROIT PÉNAL

Lundi 28 avril 2025

17H - 20H

Me Ph. BONFILS,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence,
Professeur à Aix-Marseille
Université,
Directeur de l'ISPEC

Objectifs :

- Recevoir et conseiller le mineur victime
- Assister le mineur victime (confrontation, audition, instruction, jugement)
- Assister le mineur suspecté en garde à vue et en audition libre
- Assister le mineur poursuivi devant les juridictions pour mineur
- Maîtriser les règles de prescription applicables aux mineurs victimes
- Maîtriser la procédure de mise à l'épreuve éducative (mineur délinquant)

Programme :

- I – Les violences intrafamiliales faites aux enfants
- II – La violence de l'enfant
- III – Les spécificités des dispositifs et des procédures pénales

:: ATELIER III :: LE PATRIMOINE DE L'ENFANT, SON IMAGE ET SON ACTIVITÉ

Lundi 26 mai 2025

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,
Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du Laboratoire de
Droit Privé et de Sciences
Criminelles

Me A. MUNCK-BARRAUD,
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Identifier le régime juridique et les spécificités du patrimoine de l'enfant
- Appréhender le droit à l'image de l'enfant et le cas particulier des réseaux sociaux et de son exploitation commerciale
- Appréhender les règles relatives à l'activité de l'enfant (travail, contrats, influenceurs)
- Panorama de jurisprudence

Programme :

- I – L'administration légale des biens de l'enfant
- II – Les actes de gestion et actes de disposition
- III – L'enfant héritier
- IV – Le droit à l'image de l'enfant et le cas particulier des réseaux sociaux et de son exploitation commerciale
- V – L'activité de l'enfant (travail, contrats, influenceurs)

:: ATELIER IV :: L'ENFANT EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Lundi 16 juin 2025

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,
Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du Laboratoire de
Droit Privé et de Sciences
Criminelles

Me V. CHAUVEAU,
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Identifier le régime de la protection internationale de l'enfant
- Appréhender les spécificités des règles applicables dans l'espace judiciaire européen

Programme :

- I – L'enlèvement international d'enfant
- II – L'espace judiciaire européen

::: ATELIER V ::: LA BIOÉTHIQUE ET LES MODES DE PARENTALITÉ

Lundi 08 septembre 2025

17H - 20H

Me C. CLAVIN,
Avocat au Barreau
de Marseille

Objectifs :

- Appréhender la diversité des configurations familiales et des techniques de médecine reproductive
- Maîtriser les modes d'établissement de la filiation, spécifiques ou non à ces configurations familiales
- Actualiser les connaissances théoriques au gré d'une jurisprudence évolutive
- Savoir élaborer un dossier relatif à la filiation des enfants nés grâce aux techniques de médecine reproductive – spécificités de l'adoption, de l'exequatur des jugements étrangers relatifs à l'état des personnes, des actions en constatation de la possession d'état, des recherches de filiation
- Apprendre à utiliser le contrôle de proportionnalité dans les actions judiciaires relatives à la filiation et/ou à la parentalité
- Etudier les actions judiciaires consacrant une parentalité à défaut de parenté : investir le « parent non statutaire »

Programme :

I – La filiation de l'enfant né de procréation médicalement assistée (PMA)

A. La reconnaissance conjointe anticipée – un acte notarié mal appréhendé et encore méconnu

B. Les dispositifs de rattrapage, transitoires ou pérennes

C. Le cas de l'enfant né de PMA post-mortem

II – La filiation de l'enfant né de gestation pour autrui

A. Transcription de l'acte de naissance étranger

B. Exequatur des jugements étrangers de filiation

C. Adoptions intrafamiliales - simples et plénières

III – Les filiations impensées ou impensables

A. La procréation médicalement assistée

B. La pluriparenté



⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF* pour 3h de formation continue validées
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3H	60€
JEUNE BARREAU POUR UN ATELIER - 3H	30€
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 15H	250€
JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE - 15H	130€

* Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 17 MARS

L'enfant en danger [ICI](#)

ATELIER III · 26 MAI

Le patrimoine de l'enfant, son image et son activité [ICI](#)

ATELIER V · 08 SEPTEMBRE

La bioéthique et les modes de parentalité [ICI](#)

ATELIER II · 28 AVRIL

L'enfant et le droit pénal [ICI](#)

ATELIER IV · 16 JUIN

L'enfant en droit international privé [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

:: CYCLE ::

LE DROIT DE L'ENFANT

Les 17 mars, 28 avril, 26 mai, 16 juin, et 08 septembre 2025

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de : Numéro de SIRET :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

:: CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ::

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine
Droit du dommage corporel
Droit des assurances
Droit immobilier
Droit rural
Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale
Droit pénal
Déontologie

Vie professionnelle
Droit commercial, des affaires et
de la concurrence
Droit des sociétés
Droit des associations et des fondations
Droit bancaire et boursier
Droit du crédit et de la consommation
Droit de la fiducie
Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution
Droit fiscal et douanier

Droit des transports
Droit public
Droit de l'international et de l'Union
européenne
Droit des étrangers et de la nationalité
Droit de la santé
Droit de l'environnement
Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication
Droit de la propriété intellectuelle
Procédure civile

:: JE M'INSCRIS À ::

ATELIER I · 17 MARS

L'enfant en danger [ICI](#)

ATELIER II · 28 AVRIL

L'enfant et le droit pénal [ICI](#)

ATELIER III · 26 MAI

Le patrimoine de l'enfant, son
image et son activité [ICI](#)

ATELIER IV · 16 JUIN

L'enfant en droit international privé [ICI](#)

ATELIER V · 08 SEPTEMBRE

La bioéthique et les modes de
parentalité [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

:: TARIFS ::

AVOCAT POUR 1 ATELIER · 60 €

POUR LE CYCLE COMPLET · 250 €

JEUNE BARREAU POUR 1 ATELIER · 30 €

JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE COMPLET · 130 €

:: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matière, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des événements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours !



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr